année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **capacités des usines d'incinération**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Dupraz, Laure

Bevorzugte Zitierweise

Dupraz, Laure 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: capacités des usines d'incinération, 1999*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Infrastruktur und Lebensraum 1
Umweltschutz 1
Abfälle 1

Abkürzungsverzeichnis

BUWAL	Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft
OFEFP	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage

Allgemeine Chronik

Infrastruktur und Lebensraum

Umweltschutz

Abfälle

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 30.01.1999
LAURE DUPRAZ

Le préposé à la surveillance des prix, Werner Marti, a commandé une expertise externe concernant les **capacités des usines d'incinération** des déchets actuelles et les besoins futurs (de nouvelles usines d'incinération sont prévues au Tessin, à Thoune (BE) et Fribourg). L'entrée en vigueur en 2000 de l'interdiction des décharges à ciel ouvert laisse supposer un besoin plus grand en usines d'incinération. Néanmoins, selon les conclusions de l'expertise, la construction de l'usine de Posieux (FR) suffirait à faire face aux besoins, si toutefois on prolongeait les heures d'exploitation des usines déjà existantes. La construction des usines de Thoune et du Tessin entraînerait des surcapacités causant une hausse des coûts pour les consommateurs. Fin janvier, malgré l'avis du surveillant des prix, les cantons et la Confédération se sont mis d'accord pour maintenir la planification des deux usines d'incinération projetées (Tessin et Thoune). L'OFEFP a estimé que la fermeture définitive des décharges nécessitait de nouvelles constructions, notamment pour prévoir des réserves de capacité si une installation tombait en panne ou si la quantité de déchets à éliminer augmentait. [1]

1) NZZ, 27.1.99; Presse du 30.1.99.